

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BASSIN DE POMPEY
Siège : Rue des 4 éléments – 54340 POMPEY
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU
Par délégation de l'Assemblée délibérante
(Délibération n°3 du 21 mai 2014)

Séance du 08 octobre 2019

Présents :

MME Odile BEGORRE-MAIRE
M. Sébastien DOSE
MME Jeannine DOUGOUD
MME Martine DROUOT
M. Jean-François GRANDBASTIEN
M. Dominique GRANDIEU
M. Philippe HALLIER
MME Renée HENRY
M. Antony KUHN
M. Denis MACHADO
MME Martine SCHREIBER
M. Laurent TROGRIC
M. Bernard VERGANCE
M. Denis BERGEROT
M. Jean-Pierre HUET
M. Jean-Jacques MAXANT
M. Sébastien POINT

Excusés :

N°06 – DB du 08/10/2019

Rapporteur : M. MACHADO

Modification de marché en cours d'exécution n° 1 au marché de travaux de mise en accessibilité PMR et amélioration énergétique du COSEC de Frouard – Autorisation de signer

Dans le cadre de sa compétence Sport et de ses obligations en qualité de gestionnaire du COSEC de Frouard, le Bassin de Pompey a notifié en date du 5 juin 2019 un marché de travaux pour la mise en accessibilité aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR) et l'amélioration des performances énergétiques des équipements du COSEC, composé de 8 lots, d'une tranche ferme de travaux et de deux tranches optionnelles.

Dans le cadre de cette opération de rénovation, il est proposé d'établir une modification de marché en cours d'exécution pour l'ensemble des lots. Cette modification permet les ajustements nécessaires à la parfaite réalisation des ouvrages.

Modification pour l'ensemble des lots sans incidence financière :

Pour tenir compte des contraintes temporelles liées à une coordination fructueuse entre corps de métier, il est proposé de modifier le délai d'exécution pour la tranche ferme à 5 mois. L'exécution des travaux devra respecter le planning d'exécution recalé du maître d'œuvre établi le 04-08-19 et transmis à l'ensemble des entreprises.

Modifications avec incidence financière mineure pour les lots 01, 03, 05, 07 et 08 :

- Lot 01 – Démolition Gros Œuvre VRD :

La modification proposée correspond à un ajustement technique en cours d'exécution des travaux relatif à la démolition d'un dallage existant au droit des douches arbitres et constitution d'un nouveau dallage pour réalisation de forme de pente.

Cette adaptation entraîne une plus-value financière de 1012.50 €HT, soit 1.9 % du montant du marché du lot 01.

- Lot 03 – Plâtrerie – Faux Plafond :

Les modifications proposées correspondent à des ajustements techniques en cours d'exécution des travaux pour une meilleure adaptation fonctionnelle ou une parfaite réalisation des ouvrages. Ces modifications concernent le confortement passerelle technique en comble, la mise en place de doublage ou d'isolant supplémentaire sur support existant.

Ces modifications entraînent une plus-value financière de 1 160.00 €HT, soit 3.7% du montant du marché du lot 03.

- Lot 05 – Carrelage :

La modification proposée correspond à un ajustement technique en cours d'exécution des travaux pour une optimisation globale du temps de travaux. Cette modification concerne l'ajout d'un adjuvant dans les chapes armées des douches, permettant une prise rapide pour une pose à la suite de l'étanchéité et du carrelage.

Cette adaptation entraîne une plus-value financière de 500 €HT, soit 2.2% du montant du marché du lot 05.

- Lot 07 – Électricité :

Les modifications proposées correspondent à des ajustements techniques en cours d'exécution des travaux pour une meilleure adaptation fonctionnelle. A savoir :

- l'ajout d'un luminaire dans le dégagement des vestiaires, pour un éclairage homogène, suite au déplacement nécessaire de la trappe d'accès aux combles techniques,
- la mise en place d'un éclairage des combles techniques, pour une maintenance facilitée,
- la séparation des commandes d'éclairage des vestiaires et douches collectives, par mise en place d'un allumage par détecteur de présence dans les douches
- la mise en place d'une protection différentielle pour installation neuve en tableau.

Ces modifications entraînent une plus-value financière de 2 632.02€HT, soit 3.6% du montant du marché du lot 07.

- Lot 08 – Chauffage Ventilation Plomberie:

Les modifications proposées correspondent à des ajustements techniques en cours d'exécution des travaux pour une meilleure adaptation fonctionnelle ou pour le remplacement d'organes existants défectueux. A savoir :

- les lave-mains prévus initialement sont remplacés par des lavabos PMR,
- les plaques de commande de chasse d'eau en PVC prévues initialement sont remplacées par des plaques inox plus résistantes,
- les radiateurs existants dans hall d'entrée sont conservés avec mise en place de vannes d'isolement, un radiateur est ajouté dans la salle des professeurs, les réseaux de chauffage sont modifiés dans les vestiaires pour une meilleure exploitation des locaux,
- en comble, les réseaux VMC sont modifiés et des collecteurs sont ajoutés sur les réseaux d'alimentation en eau pour une maintenance facilitée,
- le régulateur de pression existant défectueux en chaufferie est remplacé et un tubage pour l'évacuation des fumées du préparateur d'eau chaude sanitaire existant est exécuté.

Ces modifications entraînent une plus-value financière de 2 969.30 €HT, soit 2.6% du montant du marché du lot 08.

Tableau financier récapitulatif des incidences financières des modifications objets de la présente délibération :

		Tranche Ferme en € HT	TO 1 en € HT (réno Hall)	TO 2 en € HT (raccordement EU-EV)	total en + valeur de la présente modification	% écart avec marché initial
N°	LOTS					
01	DEMOLITION - GROS ŒUVRE - VRD	47 537,40	1 785,00 *	3 890,00	1 012,50	1,9%
02	MENUISERIES EXTERIEURES PVC	7 223,20			/	
03	PLATRIERIE FAUX PLAFOND	26 004,00	5 250,00		1 160,00	3,7%
04	MENUISERIES INTERIEURES - AGENCEMENT	19 239,00			/	
05	CARRELAGE FAIENCE	19 000,00	4 033,00		500,00	2,2%
06	PEINTURES FINITIONS	8 699,00	2 377,00		/	
07	ELECTRICITE	68 201,93	4 993,60		2 632,02	3,6%
08	CHAUFFAGE - VENTILATION - PLOMBERIE	116 232,06			2 969,30	2,6%
	TOTAL HT	312 136,59	18 438,60 *	3 890,00	8 273,82	2,5%

* correction de l'erreur matérielle de la délibération n°03-DA du 14-05-2019 relative au montant de la Tranche Optionnelle 1 du lot 01

L'ensemble des modifications cumulées du marché de travaux, tous lots confondus, engendre une augmentation du marché global de 8 273.82 € HT, représentant une augmentation de 2,5% du montant initial des travaux.

Ce montant en plus-value est inscrit budgétairement dans le cadre des sommes allouées à l'entretien patrimonial des équipements sportifs dont le Bassin de Pompey à la charge.

Je vous laisse le soin d'en délibérer,

Délibération

- Vu le rapport soumis à son examen,

Le Bureau communautaire, après en avoir délibéré,

AUTORISE le Président à signer les modifications n°1 de marché en cours d'exécution pour l'ensemble des lots du marché de travaux de mise en accessibilité PMR et amélioration énergétique du COSEC de Frouard.

VOTE A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré en séance
le dit jour

Ont signé au registre tous
les membres présents

Pour copie conforme,

Le Président



Laurent TROGRILIC